

## CREER OU CHANGER MON MOT DE PASSE

Vous avez tenté de créer ou de modifier votre mot de passe, mais le système refuse catégoriquement de l'enregistrer.

Ce n'est pas le système qui est défectueux, mais l'une des nombreuses contraintes du RGPD que vous n'avez pas due respecter dans le choix de votre nouveau mot de passe.

Assurez-vous que votre mot de passe comprend bien :

- entre 8 et 12 caractères,
- au moins une majuscule,
- au moins un chiffre,
- au moins un caractère spécial (-, \_, @, &, #, +, =, ...).

Assurez-vous également que c'est bien le même mot de passe qui a été tapé dans le champ « Nouveau mot de passe » et dans le champ « confirmer le mot de passe ». Nous vous conseillons de rendre le mot de passe visible en cliquant sur l'œil.



The screenshot shows the 'Fil Droit Public' website interface. At the top, there is a navigation bar with the logo 'Fil Droit Public' and the tagline 'L'essentiel du droit public au quotidien'. Below the logo, there are links for 'Accueil', 'Fil DP TV', 'Accès au fil', 'Accès thématique', 'Dépêches', 'Jurisprudences', 'En bref', 'Agenda', and 'Newsletters'. On the right side of the navigation bar, there are buttons for 'Se déconnecter', 'Mon compte', 'Mes invitations', and 'Mes recherches'. The main content area displays a form for changing the password. The form has three input fields: 'Mot de passe actuel\*', 'Nouveau mot de passe\*', and 'Confirmer le nouveau mot de passe\*'. Each field has a yellow background and a visibility toggle (eye icon) on the right. Below the fields, there is a red asterisk indicating that these fields are mandatory. At the bottom right of the form, there is an 'Enregistrer' button. A blue arrow points from the text 'rendre le mot de passe visible en cliquant sur l'œil.' to the eye icons in the form fields.

Et pensez bien à enregistrer votre demande de changement.